

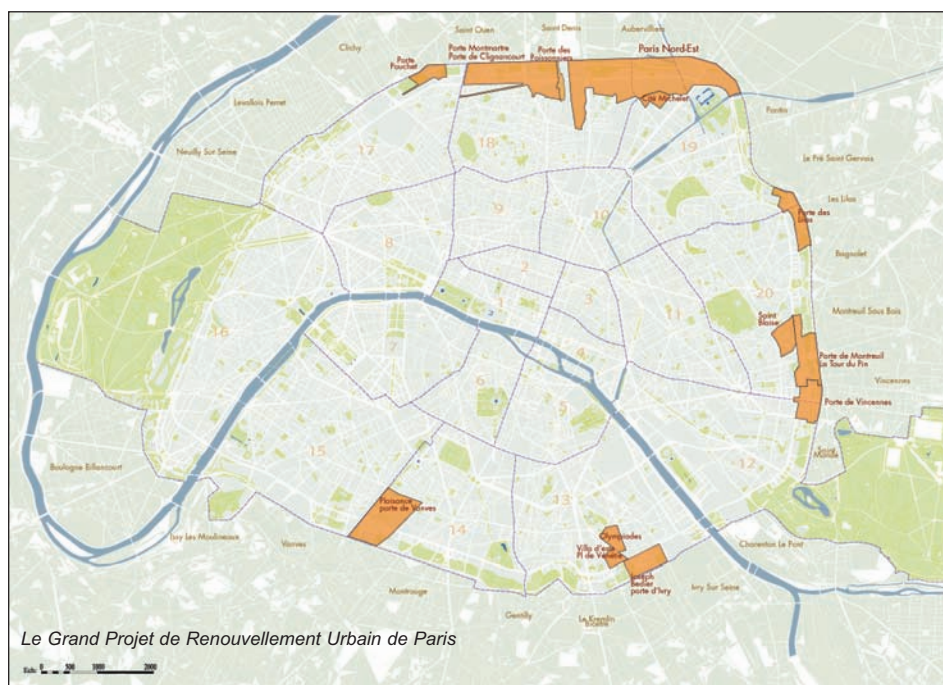


Info capitale

Un Grand Projet pour 11 quartiers parisiens

Le quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt fait partie des 11 quartiers prioritaires du "Grand projet de Renouveau Urbain" (GPRU). Son objectif : transformer à la fois le cadre et les conditions de vie des habitants.

200 000 parisien(ne)s sont concerné(e)s par cette politique d'aménagement de grande envergure, engagée dans 7 arrondissements. Deux adjointes au maire de Paris, l'une à la politique de la ville, l'autre à l'urbanisme, pilotent ensemble ce projet, en lien avec les autres adjoints concernés et les maires d'arrondissements.



Le Grand Projet de Renouveau Urbain de Paris

Mairie de Paris - DU - BCD

4 questions à Anne Hidalgo et Gisèle Stievenard, adjointes au maire de Paris chargées de copiloter le GPRU.



Photo Sophie Robichon

Quel est le rôle de la "politique de la ville" dans ces quartiers du GPRU ?

Gisèle Stievenard : Les grands projets urbains ne se font pas en un jour. Alors, il faut aussi agir à plus court terme dans tous les autres domaines. Nos quartiers ont besoin d'activités économiques, d'emplois, de services publics de proximité, de loisirs pour les jeunes, de culture, d'espaces de convivialité, de fêtes de quartier, etc. C'est à cela que sert la "politique de la ville". Nous sommes aussi très attentifs au cadre de vie quotidien : la propreté, la tranquillité, la qualité du mobilier urbain, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts et fleuris.

Comment les habitants sont-ils associés aux projets qui les concernent ?

Gisèle Stievenard : L'élaboration des projets se fait avec les habitants. Comment imaginer construire l'avenir des quartiers sans eux ?

De très nombreuses réunions d'information et de concertation ont eu lieu. Il existe aussi des expériences originales, comme les "marches exploratoires" : élus, services municipaux et habitants arpentent ensemble l'espace public pour repérer ce qui ne fonctionne pas bien.

Quels enjeux pour ces 6 prochaines années ?

Anne Hidalgo : Notre ambition est de donner à ces quartiers populaires la même qualité d'espaces publics, d'architecture, d'équipements, de services que d'autres quartiers de Paris plus centraux. Nous allons donc poursuivre et amplifier notre effort dans les années à venir en doublant d'ici 2014 l'investissement de la Ville qui leur est consacré.

Le quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt figure depuis 2002 dans le GPRU. Pourquoi ce choix ?

Anne Hidalgo : Avec le GPRU, la Ville de Paris a engagé la réparation et la remise à niveau de 11 quartiers populaires parisiens situés en limite de la capitale entre les boulevards des maréchaux et le boulevard périphérique. Ils n'avaient fait l'objet d'aucune attention avant 2001. Nous voulons qu'ils deviennent des quartiers comme les autres où il fait bon vivre.

Lettre d'information "Ensemble améliorons le quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt"
Directrice de la publication : Elisabeth Borne
Publication réalisée par la Mairie de Paris et la Mairie du 18^e arrondissement
Conception Direction de l'Urbanisme
Impression Demaille
Dépôt légal : en cours



Ensemble améliorons le quartier Porte Montmartre - Porte de Clignancourt

lettre d'information n°3 - Novembre 2008

Gros plan

Le futur Centre Social Binet

Ouvert sur le quartier, cet équipement novateur aidera les habitants à réaliser leurs projets. Il proposera accueil, accompagnement, animation, activités et favorisera le développement des liens sociaux et de la vie associative.

D'une superficie de 294 m², il comportera **3 pôles** : l'accueil (84 m²), les secteurs administratif et éducatif (90 m²), et les activités (106 m²). Celles-ci incluent entre autres les projets culinaires des habitants, grâce à une cuisine indépendante. **Le centre et la halte-garderie disposeront d'une entrée commune**, ce qui encouragera les deux équipements à travailler ensemble.

Calendrier prévisionnel

- **Fin 2008 et 2009** : Réflexion par un groupe d'habitants pour préciser le projet.
- **2010** : Création de l'association gestionnaire du Centre.
- **2011** : Fonctionnement "hors les murs".
- **Fin 2011** : Ouverture en même temps que les autres équipements du secteur.

Participez à la réflexion sur votre futur Centre Social !
Contact : Équipe de Développement Local (voir page 3)

Renforcer le dynamisme commercial

En 2003, plusieurs partenaires ont signé **une charte commerciale pour agir en faveur du commerce et de l'activité économique de la Porte Montmartre.** Les objectifs : maintenir et développer les commerces, en les diversifiant et en embellissant le quartier. Aujourd'hui, le bilan est positif. Les enseignes d'un corsetier, d'un ébéniste, de commerces liés à l'aménagement de la maison ont rejoint un réseau composé d'un bureau de poste et de commerces de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, tabac - presse, salon de coiffure, ...).

Six boutiques ont bénéficié d'une rénovation de leur devanture et huit autres s'y ajouteront d'ici la fin de l'année. Enfin, l'association "Le Carré de la Porte Montmartre" assure le lien avec les commerçants et organise des animations : concours de vitrines, vide-greniers...

Il est envisagé de renforcer ce dispositif, avec des objectifs et des secteurs d'intervention plus larges.



La charte commerciale

Périmètre : il est bordé par l'hôpital Bichat à l'ouest, la rue Eugène Fournière à l'est, la rue René Binet au nord et le boulevard Ney au sud.

Signataires : Mairie de Paris, Mairie du 18^e, État, Paris Habitat, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Chambre des Métiers, association "Le Carré de la Porte Montmartre".

Editorial

L'année 2009 verra ainsi le démarrage des premiers travaux sur la Porte Montmartre, le site le plus avancé du Grand Projet de Renouveau Urbain dont le périmètre englobe, je le rappelle, l'ensemble du territoire compris entre le boulevard Ney et la Porte des Poissonniers.

Vous trouverez dans cette lettre les représentations visuelles des bâtiments qui sortiront bientôt de terre. Les chantiers, qui s'étaleront sur plusieurs années jusqu'en 2014, remodeleront le quartier. Des logements neufs, mixtes, répondant aux normes actuelles en termes de développement durable, y seront réalisés. Une nouvelle bibliothèque, un nouveau centre d'animation, un centre social, une salle polyvalente en seront les futurs équipements ; et un immeuble d'activités pourra y accueillir une ou plusieurs entreprises. Enfin, le cadre de vie sera également amélioré.

Quant à la Porte de Clignancourt, le projet de restructuration de l'îlot Croisset se précise. Une nouvelle réunion de concertation devrait bientôt être programmée avant le lancement de cette opération dont l'objectif est de réaliser des logements neufs, mais aussi un internat pour collégiens ainsi que de nouveaux équipements scolaires et universitaires. Nous vous donnerons de plus amples informations lors d'un prochain numéro de cette lettre.

La requalification des portes de Paris est l'une des principales priorités de la municipalité du 18^e pour les 6 ans à venir. Ce réaménagement urbain vise à améliorer les conditions de vie dans nos quartiers, mais il répond également à notre volonté d'ouverture sur les communes limitrophes, dans le cadre de Paris Métropole, afin de favoriser le dépassement des frontières physiques actuelles entre Paris et sa banlieue.

Le réaménagement de ces quartiers trop longtemps oubliés est donc en marche !



Daniel Vaillant
Maire du 18^e arrondissement
Député de Paris - Ancien Ministre

Bien à vous
Daniel Vaillant





Cadre de vie

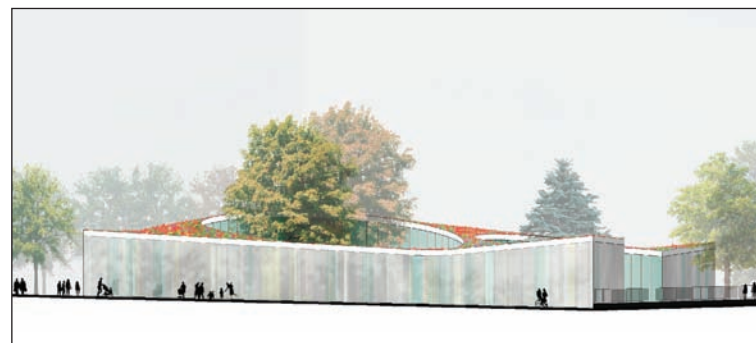
Aménagement Binet... lancement début 2009 !

Une nouvelle crèche début 2010

Les travaux de restructuration de l'îlot Binet démarreront par la construction d'une crèche de 60 berceaux sur l'avenue de la Porte Montmartre, à l'angle du mail Henri Huchard.



Projet crèche - Plan masse



Projet crèche - Élévation est

Les architectes Béal & Blanckaert, retenus en 2007 pour mener à bien cette opération, ont élaboré une proposition très innovante : le bâtiment présentera en effet une toiture végétalisée et sera entièrement réalisé en rez-de-chaussée autour du cèdre et des deux érables, conservés à la demande des habitants. Cet environnement végétal permettra de préserver les enfants des nuisances du périphérique et de l'avenue. Les travaux devraient s'étaler sur 14 mois.

Équipements et logements en deux phases

Dès la livraison de la nouvelle crèche, celle du 26 avenue de la Porte Montmartre sera démolie, de même que les locaux du centre Binet accueillant la bibliothèque. Celle-ci déménagera dans des bâtiments provisoires. La construction des 84 logements de Paris Habitat (ex OPAC) le long de l'avenue pourra alors commencer...

Ces réalisations auront lieu avant la démolition de l'immeuble qui borde actuellement le périphérique. Elles constituent le coeur du projet des architectes Babin & Renaud, désignés cette année.

Ce projet prévoit la création de 4 petits ensembles d'habitations, dont certains seront reliés par le rez-de-chaussée et le premier étage. Ces deux niveaux, largement vitrés, abriteront un Centre Social (voir page 1) et les équipements actuels du Centre Binet...

La bibliothèque-médiathèque sera située à l'angle de l'avenue et du mail Binet. Elle accueillera un espace d'exposition. Le centre d'animation trouvera place à l'autre extrémité du bâtiment, les salles d'activités y seront insonorisées et l'entrée se fera depuis l'avenue. Les habitations seront conçues pour isoler du bruit et économiser l'énergie. La diversité des types de logements créera de la mixité sociale.

La première phase débutera fin 2009 et durera 24 mois. La seconde suivra, à l'horizon 2011, avec la construction de 50 autres logements et d'une

école maternelle. En outre, un immeuble d'activités sera édifié le long du périphérique, à la place de la tour démolie. Les dernières réalisations devraient avoir démarré en 2014.



Esquisse projet - Perspective de la Porte Montmartre

Porte de Clignancourt, un îlot d'habitation "résidentialisé"

Des travaux sont en cours autour des logements Paris Habitat de l'îlot Clignancourt. Les halls d'immeubles seront rénovés et mis aux normes, notamment pour faciliter

l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Certains rez-de-chaussée seront restructurés et des locaux destinés au tri sélectif des ordures seront créés.

Au programme également : des plantations dans les cours intérieures, la création de jardins partagés et l'aménagement d'un local associatif.



Projet - Vue des jardins partagés



Projet - Vue des cours intérieures

Naissance d'un quartier à la Porte des Poissonniers

Les constructions menées par le promoteur SODEARIF sont terminées. Les premiers habitants occupent les logements depuis avril dernier et les étudiants ont investi la résidence CROUS en septembre.

Il s'agit bien de la naissance d'un nouveau quartier, comme en témoignent les réalisations :

- une résidence étudiante de 250 chambres,
- 200 logements destinés à divers publics (loyers aidés, accession à la propriété,...)
- une crèche de 60 berceaux,
- des commerces et un hôtel d'activités de 10 000 m².

Ce quartier se développera encore dans quelques années avec l'aménagement, au 80 boulevard Ney, des 2 hectares de terrains appartenant au Ministère de la Défense.



Avenue de la Porte des Poissonniers - Vue d'ensemble

L'Équipe de Développement Local... à votre service

Sous l'égide d'un chef de Projet, l'Équipe de Développement Local (EDL) a pour mission de coordonner les actions mises en place dans le quartier au titre de la "Politique de la Ville". Elle aide au montage et au suivi des projets et recherche, avec tous les intervenants et les élus locaux, des réponses concrètes aux questions qui se posent.

Fort de sa connaissance du terrain et du lien qu'elle entretient avec les acteurs locaux et les habitants, elle constitue aussi un relais d'information incontournable. On peut y trouver des renseignements précieux sur les projets d'aménagement, les services et activités associatives du secteur...

N'hésitez pas à la contacter !
1, rue Fernand Labori
01 42 57 13 95
edl.porte.montmartre@paris.fr